

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt-trois, le **dix-sept octobre**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le onze octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 11/10/2023.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoints
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

Absente excusée : FOLTIN Muriel,

Absents non excusés : ROBERT Alain, BARNABE Christophe

Procuration : FOLTIN Muriel à LIDY Céline

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Céline LIDY a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 13 JUIN 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2023 a été adressé à tous les conseillers le 17 août 2023. Il n'a pas été fait de remarque sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.


RENDU EXECUTOIRE LE

19.10.2023

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.
